

PARIS ACCÉLÈRE SES INVESTISSEMENTS

PLAN 2023-2026





Anne HIDALGO
Maire de Paris

Accélérer l'investissement pour prendre notre avenir en main.

Depuis le début de la mandature, nous avons fait le choix d'investir massivement pour préparer l'avenir et respecter la trajectoire dessinée par nos deux boussoles : la solidarité et le climat.

Ce choix politique nous permet d'honorer nos engagements pour bâtir une ville plus agréable, plus calme, plus solidaire et mieux armée face aux conséquences du réchauffement climatique. C'est le programme pour lequel nous avons été élus.

Depuis 2020, nous avons lancé tous ces chantiers et tenu notre cap comme notre calendrier. De nouvelles crèches ont ouvert leurs portes dans les 13^e et 20^e arrondissements. Des maisons de santé ont été créées dans les 19^e et 11^e arrondissements. De nombreux équipements publics ont été rénovés à l'instar de la bibliothèque François Villon dans le 10^e arrondissement ou la piscine Blomet dans le 15^e arrondissement. 170 kilomètres de nouvelles pistes sont venues renforcer un réseau cyclable de plus de 1400 km, qui permet aujourd'hui de se déplacer facilement d'un bout à l'autre de la ville.

Mais parce que les crises climatique, sociale, démocratique et énergétique auxquelles nous sommes confrontés ne cessent de s'aggraver nous allons accélérer notre plan d'investissement pour 2023-2026 autour de 4 priorités :

L'accélération de la révolution écologique. Dans un contexte d'étés de plus en plus chauds, nous développerons plus largement les baignades estivales dans la Seine. Pour améliorer la qualité de l'air, nous continuerons à donner plus de place à la nature en doublant le nombre d'arbres plantés. Nous continuerons à construire plus de pistes cyclables, notamment grâce aux olympistes, sans oublier les rues aux écoles pour réduire encore la place de la voiture et protéger la santé

“ Parce que les crises climatique, sociale, démocratique et énergétique auxquelles nous sommes confrontés ne cessent de s'aggraver, nous allons accélérer notre plan d'investissement pour 2023-2026 autour de 4 grandes priorités.

de nos enfants et de nos aînés. Nous allons redoubler d'efforts pour la rénovation thermique des bâtiments publics. La même énergie sera portée pour les bâtiments privés avec un soutien massif aux copropriétés.

La solidarité. Nos investissements seront toujours orientés vers les familles, les plus modestes et les classes moyennes, pour que celles et ceux qui travaillent à Paris puissent y vivre. En 2023, nous livrerons 3 500 nouveaux logements en construisant de nouveaux appartements mais aussi en transformant des bureaux. Notre objectif : 40% de logement public d'ici 2035. Ces investissements nous permettront également de maintenir des services publics de qualité, notamment dans les quartiers populaires qui représentent 25% de nos investissements.

Une ville du quart d'heure. Nous investirons davantage pour toujours mieux répondre aux besoins des Parisiennes et des Parisiens grâce à des services publics pensés à l'échelle des quartiers que ce soit pour l'école, la santé, le traitement des déchets, le sport, les commerces de proximité ou l'accès à la culture.

Un nouveau modèle économique. Changer nos habitudes, c'est aussi consommer et manger différemment et c'est pourquoi notre soutien aux commerces de proximité sur tout le territoire et à tous les acteurs de l'économie sociale et solidaire continuera de se déployer pour les accompagner dans cette révolution.

Vous pouvez compter sur nous.



QUELLES PRIORITÉS D'INVESTISSEMENTS POUR LA VILLE DE PARIS ?

Le budget de la Ville de Paris dépasse les 10 milliards d'euros annuels. Il traduit les convictions et les engagements de la Ville pour offrir un haut niveau de service public aux Parisiennes et aux Parisiens. Du logement à la scolarité, en passant par la culture, le sport ou encore la santé, il permet d'améliorer le quotidien de chacun tout en accélérant la transition écologique de la Ville.

Un budget qui supporte le coût des crises nationales et internationales

Ces dernières années, la Ville de Paris a consenti d'importants efforts budgétaires pour répondre aux défis représentés par la pandémie de la COVID-19. Pour Paris, le coût de cette crise s'élève à 1,2 milliard d'euros. En raison de l'étendue de son action et de ses charges de centralité, en particulier aux niveaux sanitaires et sociaux, Paris a supporté plus que toute autre Ville les effets financiers de la crise sanitaire.

La Ville de Paris a supporté « l'essentiel du coût de la crise »

Chambre régionale des Comptes, rapport 2022 sur la situation financière de la Ville

Cet état de fait a été attesté par la Chambre régionale des comptes, qui indique que la Ville de Paris a supporté « l'essentiel du coût de la crise », car elle « a pris un ensemble de mesures de soutien des personnes les plus durement affectées par la crise sanitaire ». Ces efforts n'ont donné lieu à aucune compensation de la part de l'État. À titre d'illustration, la Chambre régionale des Comptes a reconnu que Paris a été peu soutenue par l'État alors que son économie a été « durement touchée par la crise ».

Avec la guerre en Ukraine, la Ville, comme l'ensemble des acteurs publics et privés, doit désormais faire face à une hausse historique du prix de l'énergie et des matières premières ayant pour conséquences de nombreuses dépenses imprévues.



Un budget marqué par le désengagement de l'État

Depuis plusieurs années, l'État n'a cessé de diminuer sa contribution financière au fonctionnement de la collectivité parisienne. Par exemple en 2023, l'État ne versera à la ville que 40 000 euros de dotation globale de fonctionnement (contre une centaine de millions d'euros il y a encore quelques années) sur un budget total d'environ 10 milliards d'euros. La Ville de Paris verse par ailleurs d'importantes ressources budgétaires au titre de la péréquation⁽¹⁾ pour réduire les inégalités territoriales. Par exemple, en 2023, elle versera 720 millions d'euros. Cela représente 15% de la péréquation nationale et 60% à l'échelle régionale.

Enfin, le budget parisien subit l'érosion progressive des ressources à la main des collectivités locales en raison des importantes baisses d'impôts que le gouvernement a décidé d'accorder aux entreprises depuis 2017. Cela se poursuit cette année avec la suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), qui représentait près de 530 M€ de recettes fiscales pour la Ville de Paris.

« Nous sommes arrivés à un moment où la dette écologique est beaucoup plus grave que la dette financière »

Éric Lombard, directeur général de la Caisse des dépôts - Janvier 2023

Les réductions d'impôts décidées par l'État atteignent plus de 50 milliards d'euros entre 2017 et 2023. Il s'agit d'autant de moyens manquants pour les Villes et les acteurs publics afin de financer la transition écologique. La Ville alerte depuis longtemps sur cette situation ; elle est désormais soutenue par de nombreux économistes et par le Gouverneur de la Banque de France qui a récemment appelé le gouvernement à « arrêter la course à la baisse d'impôts ».

¹ - Ce sont des fonds versés par Paris au titre de la solidarité avec des collectivités moins favorisées pour lutter contre les fractures territoriales.

“*L'accélération, cela signifie injecter 400 M€ en plus par an et donc, 1.2 Md€ d'investissements supplémentaires jusqu'à 2026.*”



Des choix forts pour préserver le niveau d'ambition de l'investissement parisien

Paris fait le choix d'investir massivement pour transformer et adapter la ville, afin de répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain. Pour se donner les moyens de cette ambition, la municipalité a décidé, en responsabilité, de recourir à une augmentation de 7 points du taux de taxe foncière en 2023. Malgré cette augmentation, le taux désormais en vigueur à Paris (20,5%) reste largement en dessous des grandes villes française. Dans ces dernières il s'établit à 41,61%.

Paris doit être au rendez-vous de la révolution écologique que l'urgence climatique impose. La capitale met tout en œuvre pour accélérer la transition et aller vers un modèle plus local, plus juste et plus respectueux de l'environnement. Cela se traduira par un niveau d'investissement inédit (1,75 milliard d'euros dès 2023).

L'ampleur des investissements réalisés par la Ville est une nécessité et résulte du constat partagé selon lequel « nous sommes arrivés à un moment où la dette écologique est beaucoup plus grave que la dette financière » (Éric Lombard, Directeur général de la Caisse des dépôts et consignations). Outre ses effets sur la vie quotidienne des Parisiennes et des Parisiens et sur la transformation de Paris face à l'urgence climatique, cet investissement participe également au dynamisme de l'économie française.

Des comptes certifiés et une gestion saine saluée par les agences de notation

Tout comme l'État, Paris fait chaque année l'objet d'une évaluation de sa situation financière par des agences de notation. La qualité de la gestion sont tous les ans confirmés et attestés depuis 2014. Pour 2023, l'agence Standard & Poor's a ainsi attribué à la Ville de Paris la meilleure note possible pour une collectivité locale française. Dans son évaluation, elle déclare considérer « positivement la stratégie budgétaire claire de la Ville, sa volonté d'optimiser les recettes non fiscales, son degré de transparence financière, sa prospective financière détaillée et sa gestion

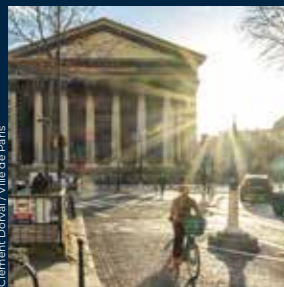
de la dette et de la trésorerie prudente et optimisée ». En janvier 2023, l'agence Fitch Ratings a par ailleurs revu à la hausse la note de la Ville et a notamment salué le fait que « Paris exerce un contrôle étroit sur l'évolution de ses dépenses ». Enfin, en 2022, Paris a été la première grande ville qui a vu ses comptes certifiés par un commissaire aux comptes placé sous l'autorité de la Cour des comptes, attestant de la qualité et de la transparence de sa gestion ■

Panorama

CES PROJETS QUI ONT VU LE JOUR DANS VOS QUARTIERS

Depuis le début de la mandature, de nombreux équipements et des réalisations ont permis à Paris de répondre au défi climatique, à la crise énergétique et à l'urgence sociale.

Dans tous les arrondissements



Clément Dorval / Ville de Paris

Place aux pistes cyclables

Paris fait la part belle aux vélos dans tous les arrondissements de la capitale. La fréquentation des aménagements cyclables a bondi de +9,1% au 3^e trimestre 2022. Depuis 2020, 170 kilomètres de nouvelles pistes sont venus renforcer un réseau cyclable de plus de 1400 km.



Guillaume Bontemps / Ville de Paris

Végétaliser les cours de récréation

Créer des espaces rafraîchis plus agréables et mieux partagés, c'est l'objectif de la transformation des cours de récréation en cours oasis. Il en existe près de cent dans tout Paris.



Josephine Bruecker / Ville de Paris

Des logements pour tous

Les logements publics abordables ont continué à se développer ces dernières années. Paris poursuit ainsi ses objectifs: accroître le nombre de ses logements sociaux (24,2% de logement en 2021), mieux les répartir sur son territoire, produire des logements pour les familles et diversifier l'offre locative.



Guillaume Bontemps / Ville de Paris

Les rues aux écoles

Des aménagements de qualité aux abords des écoles ont été créés pour davantage de sécurité et de calme pour les enfants et leurs familles. 168 rues sont aujourd'hui réservées aux piétons et ouvertes aux jeux.



Jean-Baptiste Curliak / Ville de Paris

Rénovation et extension pour la Piscine Blomet 15^e

La Ville rénove régulièrement ses équipements comme la piscine Blomet. Et n'oublions pas la rénovation de nombreux terrains d'éducation physique et l'aménagement d'une quinzaine de *playgrounds* artistiques pour le basket 3X3 dans les 12^e, 14^e, 15^e, 18^e et 20^e arrondissements.



Clément Dorval / Ville de Paris

Un nouveau jardin porte Pouchet dans le 17^e

Le Grand projet de renouvellement urbain porte Pouchet s'est achevé par la livraison du nouveau du jardin Hans et Sophie Scholl qui relie Paris à Clichy et Saint-Ouen. En tout, 74 projets d'espaces verts ont été lancés ou terminés depuis 2020 : Martin Luther King (17^e), Cavaillé Coll (10^e), Pas de Loup (11^e), Périchaux (15^e), Léon Serpollet (18^e), ou Antoine Blondin (20^e).



Clément Dorval / Ville de Paris

La nouvelle maison de santé dans le 19^e

En 2020-2023, la Ville a financé l'ouverture de neuf maisons de santé (13^e, 15^e, 19^e, 20^e) et 5 cabinets médicaux (14^e, 19^e, 20^e), la rénovation de 5 centres de santé, notamment le centre municipal Tisserand (14^e) et le Centre de santé sexuelle Curnonsky (17^e), ainsi que la création de la première Maison Sport Santé municipale (19^e).

La crèche Justice dans le 20^e

Paris a œuvré pour créer de nouvelles places en crèches, offrant aux familles des solutions de garde dans tous les arrondissements. Ainsi, ont été ouvertes des crèches comme La «Grange aux Belles» (10^e), dans le quartier de la Caserne des Minimes (Paris Centre), à destination des enfants en situation de handicap dans le 14^e, les crèches Kangourou dans le 6^e, Vincent Auriol et Madeleine Pelletier dans le 13^e et l'Ombelle dans le 17^e.



Josephine Bruecker / Ville de Paris

Le conservatoire du 11^e

Place à la création dans le nouveau conservatoire annexe qui a vu le jour en début de mandat. Plus largement, en termes d'équipements culturels, les Parisiens profitent de la rénovation de nombreux équipements comme les bibliothèques François Villon (10^e) et Saint-Eloi (12^e), de celles des musées Galliera (16^e), Carnavalet (Paris Centre) et Bourdelle (15^e).



Baillière

Climat et solidarité, deux équipements dédiés (Paris Centre)

Sensibiliser les nouvelles générations au changement climatique, c'est l'objectif de l'Académie du climat (Paris centre) qui a vu le jour en 2021. À quelques rues de là, la Fabrique de la Solidarité initie et recense les initiatives des Parisiens et les aide à se mobiliser.



Clément Dorval / Ville de Paris

Rendez-vous au Quartier Jeunes (Paris Centre)

Lieu d'accueil pour tous les jeunes de 16 à 30 ans, Quartier Jeunes est ouvert depuis le 1^{er} septembre 2021. Ce nouvel espace leur permet de trouver des solutions et des réponses concrètes à leurs besoins et interrogations.



Guillaume Bontemps / Ville de Paris

Retrouvez toutes les réalisations dans chacun de vos quartiers



Panorama

DE NOUVEAUX INVESTISSEMENTS DANS VOS QUARTIERS

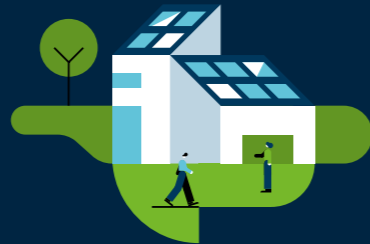
Voici les principaux grands projets qui sont au cœur des priorités d'investissements de la Ville. Ils verront le jour dès les prochains mois et d'ici 2026 avec 25% fléchés vers les quartiers populaires.

Dans tous les arrondissements :



En 2025, 25% de logements sociaux

La Ville comptera, à l'horizon 2025, 25% de logements sociaux et 40% de logements publics en 2035. Côté rénovation thermique, chaque année, 5000 logements sociaux seront rénovés et 40000 dans le parc privé grâce au dispositif Eco-Rénovons. Parmi les grandes opérations à venir, citons l'Ilot Saint Germain (7^e), l'ancien Telecom Paris Tech (13^e), caserne Chalvidan-Exelmans (16^e), la barre Cassan (5^e).



Coup d'accélérateur pour les énergies renouvelables!

Avec 6000 m² de panneaux solaires sur 12000 m² de toitures, les 15 nouvelles installations photovoltaïques (5^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 17^e, 18^e, 19^e, 20^e), seront installées sur les toits de bâtiments publics d'ici fin 2024.



Place aux vélos pour les Jeux 2024

Un réseau de 60 nouveaux kilomètres de pistes cyclables verra le jour à travers tous les arrondissements. Autour du nœud principal qu'est la place de la Concorde (8^e), il reliera les sites de compétition des Jeux de Paris 2024. Dix mille places de stationnement vélo seront installées et trois mille Vélib' supplémentaires seront mis en service.



Toujours plus de solidarité!

Soutenir les plus fragiles, c'est une des priorités de la Ville. De nombreux projets vont voir le jour, comme la création d'un nouveau centre de santé Python Duvernois (20^e), mais aussi l'ouverture de la Maison des Réfugiés (19^e) et aussi d'un centre d'accueil pour les réfugiés LGBTQIA+ rue Malher (Paris Centre).

Une nouvelle médiathèque dans le 19^e

Les habitants du 19^e auront bientôt leur première médiathèque nommée James Baldwin qui ouvrira ses portes au second semestre 2023. Côté patrimoine, vont être rénovés notamment les fontaines des Innocents (Paris Centre) et Stravinsky (Paris Centre) en 2023.

Porte de la Chapelle (18^e): une vraie transformation

Trois priorités pour ce grand projet: améliorer la qualité des voies piétonnes et cyclables, végétaliser, et réduire l'impact de l'échangeur. Sans oublier la nouvelle Arena qui accueillera des épreuves des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 et des manifestations artistiques. À noter aussi les aménagements des porte Maillot (16^e-17^e) et Montreuil (20^e) et la rénovation du quartier Python-Duvernois (Porte de Bagnole - 20^e).

Du bio à Belleville (11^e)

Paris travaille pour développer l'alimentation durable. En ce sens, une halle alimentaire sera créée 32 rue de l'Orillon avec 860 m² dédiés aux produits bio, en circuit court et à des prix attractifs.

La Ceinture Verte continue son avancée dans le 15^e

L'aménagement de la Ceinture verte se poursuit au profit des promeneurs. De nombreux tronçons vont aussi être concrétisés dans le 12^e, 17^e, 18^e, 19^e et 20^e. À noter l'extension du parc de Choisy (13^e) et du parc Suzanne Lenglen (15^e).

Sports: la rénovation de la piscine Pontoise (5^e)

Paris poursuit ses efforts pour offrir aux habitants de nouvelles structures: une piscine dans le 18^e, deux gymnases toujours dans le 18^e, adjacents à la nouvelle Arena et dédiés aux habitants du quartier. Citons aussi la rénovation du gymnase de Max Rousié (17^e) et les travaux des piscines Mathis et Rouvet (19^e).

Baignades dans la Seine! (Paris Centre)

Promis de longue date, les Parisiens auront le plaisir de se baigner dans la Seine, notamment au niveau du Bras-Marie (Paris centre). C'est un des objectifs du plan «Nager à Paris».

Aménagement urbain: un éco quartier pour Saint-Vincent de Paul (14^e)

Ce nouvel éco quartier comprendra 600 logements, une crèche, un gymnase, une école, des commerces, des locaux d'activités, un lieu culturel et des espaces verts. Ajoutons la rénovation des abords de Notre-Dame (Paris Centre), la transformation du quartier Maine-Montparnasse (6^e-14^e-15^e), les aménagements des Champs-Élysées de la place de la Concorde (8^e), la rénovation de la Place Pigalle (9^e), les forêts urbaines place Colonel Fabien (10^e) et place de Catalogne (14^e), le réaménagement de la place Felix Eboué (12^e) et le nouveau quartier Ordener-Poissoniers (18^e).

Retrouvez toutes les réalisations dans chacun de vos quartiers



Environnement

ACCÉLÉRER LA RÉVOLUTION ÉCOLOGIQUE

59,8 M€

mobilisés pour la rénovation thermique des bâtiments municipaux.

Paris se projette pour répondre à l'urgence écologique.

S'adapter au changement climatique

Le changement climatique nécessite une réaction de toutes et tous. La rénovation thermique des bâtiments dans la capitale s'amplifie. Ainsi, 5000 logements sociaux seront rénovés chaque année (isolation thermique, raccordement au chauffage public, végétalisation, sobriété énergétique, etc.). 40 000 logements privés bénéficieront tous les ans du dispositif Éco-Rénovons Paris, auquel 13 millions d'euros sont consacrés en 2023 (aides financières, conseils gratuits pour faire isoler son logement ou changer son mode de chauffage...). Dans le cadre du Plan climat air énergie territorial, qui vise à atteindre la neutralité carbone en 2050, 59,8 millions d'euros sont investis en 2023 pour moderniser les centres thermiques et la ventilation des bâtiments publics, engager la rénovation énergétique des bâtiments administratifs, etc. Au moins vingt écoles, huit collèges et deux piscines bénéficieront de travaux pour optimiser leur performance énergétique.

Redonner sa place à la nature

Paris se végétalise et accélère encore le rythme des plantations. En 2023, 50 millions d'euros sont dédiés à l'entretien des parcs et jardins et à la renaturation des quartiers : rénovation des espaces verts des Champs-Élysées et du parc André-Citroën, 30 cours Oasis, nouvelles rues devant des établissements publics (scolaires, culturels, etc.), aménagement et végétalisation du parvis de Notre Dame, végétalisation de 100 hectares de murs et toitures, création de parcs aux portes de Vincennes et Python-Duvernois (20°)... D'ici 2025, la Seine s'ouvrira à la baignade et trois nouveaux bassins seront créés.





© Guillaume Bontemps / Ville de Paris

Lutter contre les véhicules polluants

Au bénéfice de la santé de toutes et tous, la capitale privilégie les mobilités douces. Pour l'arrivée des Jeux en 2024, 60 km de « voies vélo » supplémentaires seront tracées afin de permettre l'accès de tous les sites sportifs. 3 000 nouveaux Vélib seront aussi déployés.

Jusqu'en 2026, des zones à trafic limité supplémentaires verront le jour. Sur les places du Trocadéro, d'Iéna et de la Concorde, la piétonnisation progresse. La démarche « Embellir votre quartier » contribue à l'élargissement des trottoirs tandis que les voies réservées aux bus, aux taxis et au covoiturage se déploient.

Développer les énergies renouvelables et renforcer l'indépendance énergétique

D'ici 2050, 100% des d'énergies consommées seront d'origine renouvelables. 20% des toits parisiens seront équipés de panneaux photovoltaïques grâce au soutien de la Ville, notamment via le programme Énergiculteur qui installera 15 centrales solaires sur différents bâtiments publics (écoles, collèges, gymnases...) d'ici la fin de la décennie. Afin d'offrir aux Parisiennes et aux Parisiens une véritable indépendance énergétique, la Ville amplifie son effort de récupération de chaleur via les égouts. Elle augmente son recours à la géothermie.

En 2023

20

nouvelles « rues aux écoles », seront aménagées pour un budget de 16 millions d'euros.

12,5 M€

seront dédiés à la plantation de nouveaux arbres et aux forêts urbaines.

7

nouveaux parcs et jardins verront le jour, pour un total de 2,3 hectares.

PROTÉGER LES PARISIENNES ET LES PARISIENS

Plus que jamais, Paris est une ville sociale et solidaire, accueillante pour chacun et protectrice des droits fondamentaux.

Développer une offre de logement accessible

Parce que se loger est un besoin fondamental, de nouveaux moyens sont consacrés pour créer davantage de logements sociaux et en concrétiser la rénovation énergétique. En 2023, la Ville investit plus de 480 millions d'euros en faveur du logement social, pour atteindre 25% de logements sociaux d'ici 2025. Elle crée en 2023, 800 logements étudiants supplémentaires et consacre 7,3 millions d'euros pour l'aide à l'habitat privé (lutte contre l'habitat insalubre, rénovation de l'habitat dégradé, transformation de 1 000 chambres de service...) En 2035, les Parisiennes et les Parisiens vivront dans une ville qui comptera 40% de logements publics.

Lutter contre l'isolement et garantir le droit de vieillir dignement

Paris s'engage auprès des seniors. Elle accompagne les personnes âgées à hauteur de 229,9 millions d'euros en 2023 via le versement de l'allocation personnalisée d'autonomie et des aides à l'hébergement. Des résidences seniors du Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP) sont rénovées, comme celle des Epinettes (17^e) et de Beaunier (14^e). Les EHPAD Arthur-Groussier à Bondy, Cousin de Méricourt à Cachan et Julie-Siegfried (14^e) sont rénovés.

Assurer l'accueil de tous

En 2023, afin de poursuivre les actions envers les personnes les plus fragilisées par la crise sanitaire et sociale, un montant de 50,2 millions d'euros est alloué à l'aide aux personnes en difficulté et à l'accueil des réfugiés, notamment à travers la contribution au fonds de solidarité logement. À la fin de la mandature, un foyer d'accueil des mineurs non accompagnés sera ouvert rue de Tolbiac (13^e) tandis qu'une maison des réfugiés ouvrira dans le 19^e arrondissement. Les actions en faveur de la prévention spécialisée, du lien social et de la lutte contre les violences faites aux femmes mobilisent 28,8 millions d'euros en 2023 (haltes femmes, foyer Brantôme dans le 3^e arrondissement...).

Un espace LGBTQI+ dédié aux réfugiés ouvrira rue Malher (4^e) ainsi que dans le 19^e arrondissement. Un monument « Les Oubliés de la Mémoire » sera érigé.



Accompagner les quartiers populaires

25% des investissements de la Ville sont destinés aux quartiers populaires. L'offre sportive s'accroît dans ces quartiers : gymnase Goutte d'Or (18^e), centre sportif Poissonniers (18^e), gymnase Jean-Jaurès (19^e), centre sportif Louis Lumière et tour des Sports (20^e).

Des hôtels industriels verront le jour à Python-Duvernois et boulevard Davout (20^e).

Garantir l'accessibilité

À l'occasion des Jeux 2024, Paris se prépare à accueillir parathlètes et visiteurs en situation de handicap. 17 quartiers d'accessibilité augmentée (un par arrondissement) verront le jour. Par ailleurs, la résidence « accessibilité et conception universelle » sera inaugurée dans le 20^e. Le plan « école inclusive » est lancé. Enfin, la Ville verse, en 2023, 262 millions d'euros aux personnes en situation de handicap.

En 2023

16,9 M€

pour construire ou rénover des crèches.

Les crèches Paul-Meurice, Davout et rue du capitaine-Marchal (20^e), la crèche Exelmans (16^e) ou encore la crèche Netter-Debergue Rendez-Vous (12^e) seront réalisées grâce à un budget d'investissement en hausse.

200 000

foyers

vont bénéficier des aides du centre d'action sociale de la Ville de Paris. Ces aides peuvent comporter des prêts à taux zéro, des secours d'urgence ou des aides alimentaires.

14,5 M€

pour les travaux de mise en accessibilité des équipements et de l'espace public.

Grâce à un budget en hausse d'un million d'euros par rapport à 2022, les personnes en situation de handicap auront plus facilement accès aux établissements recevant du public, comme aux espaces verts.

5 M€ supplémentaires

pour lutter contre la précarité énergétique.

Parce que les tarifs de l'énergie explosent, certaines personnes n'ont plus les moyens de se chauffer. Dans le cadre du budget 2023, la Ville de Paris a voté une aide exceptionnelle de 5 millions d'euros pour les soutenir. Par ailleurs, la Ville les accompagne dans le cadre du service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (SLIME), créé en 2022, qui réalise des visites à domicile pour conseiller ces ménages en situation de précarité énergétique. Des diagnostics techniques sont menés et un fonds a été créé pour financer des petits travaux de maîtrise de l'énergie.

Proximité

CONCRÉTISER LA VILLE DU QUART D'HEURE

Pour que chaque Parisienne et Parisien puisse trouver près de chez lui tout ce qui est essentiel au quotidien, Paris repense ses équipements et en imagine de nouveaux.

La ville du quart d'heure, qu'est-ce que c'est ?

Théorisée et développée par de nombreuses métropoles, elle garantit un accès rapide, sans voiture ni transport public, à six fonctions sociales essentielles : se loger, travailler, accéder aux soins, s'approvisionner, apprendre et s'épanouir (par le sport, la culture...).

Les écoles, « capitales » du quartier

Les écoles deviennent « la capitale » du quartier. Rénovées et végétalisées, elles sont ouvertes aux habitants en dehors des horaires scolaires pour y pratiquer des activités ludiques, sportives ou culturelles. Des crèches et des écoles sont également ouvertes au public le samedi.

La culture plus proche

Paris construit les médiathèques James-Baldwin (19^e) et Virginia Woolf (13^e). Elle favorise la culture hors-les-murs comme avec les fresques de street art dans le tunnel Henri-IV (4^e). Paris subventionne son offre culturelle, à hauteur de 165,7 millions d'euros en 2023.

La propreté

À l'échelle de la ville du quart d'heure, le tri sélectif et la collecte des biodéchets se développent. Paris met en place les territoires zéro déchet et les ressourceries éphémères. En 2023, la collecte des déchets mobilise 92,2 millions d'euros et les dépenses de propreté (nettoyement des chaussées, sani-settes, etc.) s'élèvent à une centaine de millions d'euros.

Le sport et la santé

Plusieurs centres de santé sont rénovés. Des maisons Sport-Santé délivrent du « sport sur ordonnance ». A l'approche des Jeux 2024, Paris investit 171,9 millions d'euros pour construire la nouvelle Arena de la porte de la Chapelle et rénover ses équipements sportifs de proximité (dans le 17^e et le 18^e notamment).

Une offre de soins de proximité qui s'étoffe

En 2024-2026, il est prévu :

- d'aider encore davantage les jeunes professionnels de santé à ouvrir leur cabinet ou à se regrouper en maison de santé ;
- 1 centre de santé et 1 service de prévention à Python-Duvernois (20^e) ;
- 1 centre municipal de santé à Charles Hermite (18^e) ;
- 3 autres Maisons Sport Santé, qui délivrent « du sport sur ordonnance ».

Un service public lisible et accessible

À l'horizon 2026, les Parisiennes et Parisiens bénéficieront d'un service public de meilleure qualité. De nouveaux services numériques faciliteront les démarches tout en maintenant une qualité d'accueil du public.

La police municipale accompagne les politiques de propreté, de tranquillité, de mobilité et de sécurité

En 2023, ce sont 1000 nouveaux policiers municipaux qui seront formés, assermentés, équipés et déployés dans chacun des arrondissements parisiens.

En 2023

212,5 M€

seront investis pour l'aménagement urbain.

Par des opérations d'ampleur (ZAC Paris Rive Gauche, ZAC Clichy-Batignolles, Réinventer Montparnasse, aménagement des portes de Paris, etc.), la Ville contribue à l'amélioration de l'habitat.

680 M€

sont consacrés à la collecte et valorisation des déchets et à la propreté urbaine.



Engagement

PROMOUVOIR UN AUTRE MODÈLE ÉCONOMIQUE

Paris est une ville durable et responsable qui encourage d'autres façons de produire et de consommer. Elle favorise l'agriculture biologique, les circuits courts, le réemploi, l'économie sociale et solidaire...

Une alimentation durable

Le Plan Alimentation Durable 2022-2027 vise une restauration collective municipale 100% bio et durable. Le plastique est banni.

En 2023, 4,1 millions d'euros sont consacrés à l'agriculture urbaine durable avec le renouveau de la Ferme de Paris et des projets de potagers dans les bois de Vincennes et de Boulogne. Un Plan Cuisines Durables engagera le développement du « fait sur place » et d'une alternative végétarienne dans les cantines des écoles.

Favoriser les petits commerces et le « Fabriqué à Paris »

Les petits commerces sont l'âme de Paris. Plus que jamais, la Ville les soutient via le nouvel opérateur « Paris Commerces » (préemption, rénovation et mise à disposition de 13% des locaux commerciaux parisiens à des loyers abordables). En 2023, 9,1 millions d'euros leur sont consacrés pour des travaux d'aménagement et d'entretien. Les kiosques et les marchés de quartier sont également soutenus. Par ailleurs, Paris investit dans des locaux d'activité adaptés à de l'artisanat et à la petite industrie locale.

Soutenir l'économie sociale et solidaire

L'hôtel industriel Berlier (13^e) dédié au textile ouvre ses portes sur 1000 m². Un « hub du réemploi » ouvrira en 2025 (Halle de la Rapée et Bercy-Charenton, 12^e). ParisFabrik renforce l'offre de formation aux métiers de l'économie sociale et solidaire (ESS). Les associations et les opérateurs de l'emploi et de la formation de l'ESS sont soutenus en 2023 à hauteur de 9,5 millions d'euros.

En 2023

9,1 M€

seront investis pour les commerces et les marchés.

1,6 M€

en faveur des ressourceries et du réemploi.

2 M€

c'est le montant destiné au programme « Fabriqué à Paris », pour le développement de lieux de production locale.



CONTACT

Service de presse de la Ville de Paris
presse@paris.fr
01 42 76 49 61

